

GUIDE PRATIQUE D'INFORMATIONS

FORGES-LES-BAINS



FORGES
les bains



ÉDITO

Chers nouvelles Forgeoises et nouveaux Forgeois,

Bienvenue à Forges-les-Bains !

Ce livret a été conçu pour faciliter votre emménagement dans notre joli village. J'espère que l'essentiel y est réuni. Il est aussi l'occasion de regrouper, pour tous les Forgeois, des informations connues ou moins connues. En attendant le plaisir de faire votre connaissance lors des différents événements organisés à Forges, je vous souhaite déjà une bonne installation.

Bien à vous.



Séverine Martin
Maire de Forges-les-Bains

GUIDE PRATIQUE D'INFORMATIONS – 2024

Directeur de la publication : Séverine Martin

Rédaction et conception graphique : Service communication, Margaux Maroussie, Louise Berthonneau
communication@forges-les-bains.fr

Crédits photos : photothèque municipale, Freepik, associations

Impression : Id Imprim - 500 exemplaires

Mairie de Forges-les-Bains - 9 rue du Docteur Babin 91470 Forges-les-Bains

Tél : 01 64 91 03 29



SOMMAIRE

LA COMMUNE

- > Un peu d'histoirep.4
- > Les élusp.5
- > Le Conseil Municipal des Jeunes.....p.7
- > Le Conseil des Sages.....p.7
- > La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL).....p.8
- > Le Parc Naturel et Régional de la Haute vallée de Chevreuse (PNR).....p.8
- > Les élus locaux.....p.9

LA MAIRIE

- > Les services municipaux.....p.10
- > Les démarches administratives.....p.12

PETITE ENFANCE ET SCOLARITÉ

- > Petite enfance.....p.13
- > Les écoles.....p.14
- > Enseignements secondaires.....p.16

SOLIDARITÉ

- > Le Centre Communal d'Action Sociale....p.17
- > Seniors.....p.18
- > La mutuelle communale.....p.19

JEUNESSE, SPORTS, CULTURE

- > L'Escapade culturelle.....p.20
- > Le centre socio-culturel.....p.21
- > Le parc des Thermes.....p.21
- > Le club des jeunes.....p.21
- > Équipements sportifs.....p.22
- > Associations.....p.22

CADRE DE VIE

- > Environnement.....p.23
- > Bien vivre ensemble.....p.25
- > Sécurité.....p.26
- > Hébergements.....p.27
- > Locations de salles.....p.27

FORGES-LES-BAINS PRATIQUE

- > Les transports.....p.28
- > Communication et information.....p.29
- > Numéros utiles.....p.30

SANTÉ

- > Pharmacies.....p.31
- > Maison de santé.....p.31
- > Les professionnels de santé.....p.31
- > Autres services de santé sur le territoire..p.32
- > Numéros d'urgences.....p.33
- > Les défibrillateurs.....p.34

ÉCONOMIE

- > Commerces et artisans.....p.34
- > Food-trucks.....p.35
- > Le marché hebdomadaire.....p.36

TEMPS FORTS

- > Le Téléthon.....p.37
- > La saint-Patrick.....p.37
- > Le marché des producteurs.....p.37
- > La fête des Thermes.....p.38
- > Le forum des associations.....p.38
- > La brocante.....p.38
- > Forges rose.....p.39
- > La fête de la châtaigne.....p.39
- > Le marché de Noël.....p.39



Retrouvez toute l'actualité de
la commune sur
www.forges-les-bains.fr



Les informations publiées dans ce guide sont régulièrement mises à jour. Pour retrouver les informations actualisées, rendez-vous sur le site internet, rubrique «Ma commune - les publications», ou en scannant le QR code.

La commune

UN PEU D'HISTOIRE

Suivant le cours du « petit Muce » (ou Musse), le village s'allonge de part et d'autre de son église juchée sur un monticule. Les Forgeois se répartissent entre le bourg et ses hameaux : Ardillières, Bajolet, l'Alouetterie, Bois d'Ardeau, Chardonnet, Malassis et le Parc.

Forges-les-Bains, ou Forgiae dans les titres anciens (les « cabanes », « maisonnettes » ou « loges »), fut longtemps une ville renommée pour ses eaux. C'est la commune la plus grande et la plus boisée de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL). Il semble plus judicieux de parler pour Forges-les-Bains de balnéation ou

d'hydrothérapie plutôt que de thermalisme car ses eaux n'avaient obtenu que le qualificatif de médicinales et non de minérales. Dans les années 1880-1890, ce sont en moyenne 500 personnes par an qui se font soigner à Forges. Ce chiffre restant modeste explique la fermeture de l'établissement des bains en 1890. Une société de mise en bouteille exploitait les sources en 1909 mais le débit étant insuffisant la production journalière ne dépassa pas 1 500 bouteilles. L'exploitation périclita et l'autorisation d'exploiter est retirée en 1957. Désormais, seul le nom de Forges-les-Bains rappelle encore cette activité !

FORGES-LES-BAINS (S.-et-O.) — La Poste et l'Eglise

POPULATION



4 132
au 1^{er} janvier 2021

SUPERFICIE



14,58km²

DÉPARTEMENT



91 - Essonne

Région : Île-de-France
Sous-préfecture : Palaiseau
Arrondissement : Palaiseau
Intercommunalité : Communauté de Communes du
Pays de Limours
Code postal : 91470
Code commune : 91249

Hameaux : Ardillières, Bajolet, Bois d'Ardeau, Centre
Bourg, Chardonnet, Malassis et le Parc

Adhérente du Parc Naturel Régional de la Haute
Vallée de Chevreuse depuis 2011

LES ÉLUS

Séverine MARTIN

Maire de Forges-les-Bains

Vice-présidente de la Communauté de
Communes du Pays de Limours, déléguée
à l'éducation : petite enfance, enfance,
jeunesse, prévention, scolaire.



LES ADJOINTS AU MAIRE



Christian CHARDIN

Finances



Valérie RIGAL

Famille et solidarité



Rémi PISANO

Urbanisme et
développement économique



Sabelyne DESMEDT

Affaires scolaires



Philippe VERGNIEUX

Travaux



Évelyne COLLINO

Environnement
et ruralité



Frédéric BONNEHON

Vie locale, cadre de vie
et vie des hameaux



Christelle RIPPE

Animation, événementiel
et culture

CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez les dates des conseils municipaux et les comptes rendus des délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.forges-les-bains.fr
Tous les conseils municipaux sont accessibles au public.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jean SALANON



Patrick MYOTTE



Irène CORVEST
déléguee à la
communication



Mireille BENOIT



Béatrice PETIPAS
déléguee
aux associations



Gaëtan GRANGIER



Serge RAMOS



Magali ALVES



William CAILLAUD



Élodie MARTIN TORRES

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ

GROUPE UNE VISION POUR FORGES



Yannick SELLIER



Karine FAUCON-
BONNET



Juliette LARGEAU



Baptiste BONNET

GROUPE VILLAGE FORGEOIS



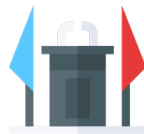
Jörg DETTMANN



Sandra CASTELLO



Benjamin DELPORTE



Pourquoi un Conseil Municipal des Jeunes ?

Pour permettre aux élus de mieux connaître les jeunes et leurs besoins. Pour donner un espace d'expression aux jeunes pour qu'ils prennent part à la vie communale et fassent des propositions. Pour que les jeunes puissent donner leur avis sur des projets de l'équipe municipale. Pour que ces jeunes deviennent des citoyens à part entière par l'éducation à la citoyenneté.

Le conseil municipal est composé de vingt jeunes volontaires, engagés pour deux ans, afin de concevoir et réaliser différents projets pour la commune.

Accompagnés dans leurs démarches par des animateurs, ces jeunes travaillent avec



Madame le Maire et la municipalité. Le CMJ offre la possibilité de donner son avis sur différents sujets, d'être à l'écoute des demandes et des idées des autres, de les représenter, de proposer et de réaliser des actions utiles pour tous. Grâce au CMJ, la parole est aux jeunes !

Pour plus de renseignements, contactez mairie@forges-les-bains.fr

CONSEIL DES SAGES

La commune souhaite promouvoir la démocratie participative par la création d'instances consultatives réunissant les citoyens et en leur donnant la parole. **Les personnes d'au moins 65 ans**, qui représentent une proportion importante de la population forgeoise, sont de plus en plus nombreuses à vouloir mettre leur temps libre, leurs compétences, leurs expériences, leur mémoire et leurs savoir-faire au service des autres pour vivre une retraite active et solidaire.

Dans ce contexte, la municipalité a souhaité créer un conseil des Sages. Il s'agit d'un groupe de réflexion et de propositions qui, par ses avis et études, éclaire le conseil municipal et apporte une critique constructive. Les principes fondamentaux et la détermination des règles applicables sont formalisés par une charte.



Si vous souhaitez faire partie du conseil des Sages, envoyez votre candidature à la mairie, en complétant le bulletin d'inscription sur www.forges-les-bains.fr



Pour en savoir plus, contactez la mairie au 01 64 91 03 29 ou mairie@forges-les-bains.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS (CCPL)

La CCPL est composée de 14 communes accueillant 27 373 habitants (population totale, source INSEE au 1^{er} janvier 2022) **sur 118,54 km².**

Dany Boyer, maire d'Angervilliers est présidente de la CCPL.

Les 14 communes délèguent à la Communauté de Communes un certain nombre de compétences qu'elle exerce pour l'ensemble des communes et leurs populations. Ces compétences sont alors dites d'intérêt communautaire.

LES COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES DE LA CCPL

Compétences obligatoires

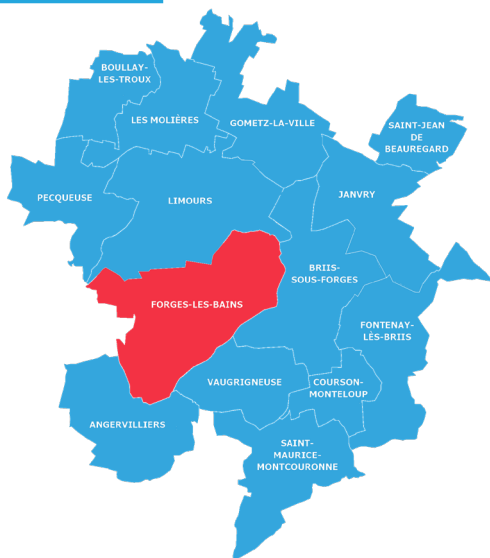
- > Aménagement de l'espace
- > Développement économique
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- > Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- > Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- > Création et gestion de maisons de services au public

Compétences optionnelles

- > Promotion et mise en valeur de l'environnement
- > Politique du logement et du cadre de vie
- > Création, aménagement et entretien de la voirie de desserte des zones d'activités intercommunales
- > Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- > Action sociale

Autres compétences

- > Organisation de transports collectifs
- > Actions culturelles



- Angervilliers
- Boullay-les-Troux
- Briis-sous-Forges
- Courson-Monteloup
- Fontenay-lès-Briis
- **Forges-les-Bains**
- Gometz-la-Ville
- Janvry
- Les Molières
- Limours
- Pecqueuse
- Saint-Jean de Beauregard
- Saint-Maurice-Montcouronne
- Vaugrigneuse

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des missions qui lui ont été transférées. Il est composé de représentants de chaque commune, appelés conseillers communautaires. Forges-les-Bains y est représenté par Séverine Martin, Christian Chardin, Valérie Rigal, Rémi Pisano et Baptiste Bonnet.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire élit parmi ses membres un Bureau communautaire chargé de la gestion quotidienne de la Communauté de Communes du Pays de Limours, de la mise en œuvre et du suivi de ses actions. Forges-les-Bains y est représenté par Séverine Martin, 5^{ème} vice-présidente déléguée à l'éducation : petite-enfance, enfance, jeunesse, prévention scolaire.

Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)

615 rue Fontaine de Ville,
91640 Briis-sous-Forges
> Tél : 01 64 90 79 00



LE PARC NATUREL ET REGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE (PNR)

Un Parc Naturel Régional (PNR) a pour objectif de protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Il s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Forges-les-Bains est adhérente au PNR depuis 2011. Le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse compte 55 communes (44 sur les Yvelines et 11 sur l'Essonne). Forges-les-Bains y est représenté par Évelyne Collino.



LES ÉLUS LOCAUX

Député

Marie-Pierre Rixain est députée de la 4^e circonscription

Sénateurs

Les représentants de l'Essonne au Sénat sont Laure Darcos, Jocelyne Guidez, Vincent Delahaye, Jean-Raymond Hugonet et David Ros.

Conseillers départementaux

Forges-les-Bains est représentée au sein du Conseil départemental par Dany Boyer et Paolo de Carvalho.



La Mairie



Mairie de Forges-les-Bains



Horaires d'ouverture :

- > lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- > samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

MAIRIE

- > 9 rue du Docteur Babin, 91470 Forges-les-Bains
- > Tél : 01 64 91 03 29
- > mairie@forges-les-bains.fr

LES SERVICES MUNICIPAUX

Direction générale des services

Tél : 01 64 91 03 33
mairie@forges-les-bains.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Tél : 01 64 91 61 33
ccas@forges-les-bains.fr

Service état-civil et élections

Tél : 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr

Service des ressources humaines

Tél : 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr

Service financier

Tél : 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr

Service urbanisme/environnement

Tél : 01 64 91 61 30
urbanisme@forges-les-bains.fr

Service communication, culture et événementiel

Tél : 01 64 91 03 29

communication@forges-les-bains.fr

Escapade culturelle/Médiathèque

38 rue de Vaux

Tél : 09 61 63 74 30

escapadeculturelle@forges-les-bains.fr

Services techniques

Rue du Général Leclerc

Tél : 01 64 91 48 86

servicetechniques@forges-les-bains.fr

Le bureau de Poste

6 place de l'Église

Tél : 01 64 91 40 44

Horaires d'ouverture :

> le mardi de 9h à 11h et de 16h à 18h

> du mercredi au vendredi de 16h à 19h

> le samedi de 9h à 12h



Service périscolaire

Tél : 01 64 91 30 07

periscolaire@forges-les-bains.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Tél : 01 64 91 30 07

Tél : 01 69 27 77 01

alsh@forges-les-bains.fr

Club des Jeunes

Parc des Thermes

Tél : 01 64 91 57 62

Tél : 01 64 91 30 07

servicejeunesse@forges-les-bains.fr

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

1 rue du Général Leclerc, Pôle Social,

Tél : 01 64 90 05 15

laep@cc-paysdelimours.fr

RÉSERVATION DES SALLES

Floréal et Messidor

complétez le formulaire en ligne

OU envoyez un mail à

reservations@forges-les-bains.fr

CIMETIÈRE

Rue de la Châtaigneraie

Ouvert au public du lundi au dimanche

PARC DES THERMES

Rue du Docteur Babin

ÉTÉ : de 9h à 19h

HIVER : de 9h à 17h

MARCHÉ

Place de l'Église

Tous les samedis de 8h à 13h

ÉGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION

4 rue de l'Église

Tél : 06 62 11 39 42



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE OU DE DÉCÈS :

Mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès. Pour Forges-les-Bains, rendez-vous sur www.forges-les-bains.fr

DÉCLARATION DE DÉCÈS :

Mairie du lieu de décès.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) ET PASSEPORT :

La mairie de Forges-les-Bains ne délivre pas les CNI et passeports. Consultez www.service-public.fr pour connaître les communes agréées. A proximité de Forges-les-Bains : Briis-sous-Forges, Janvry, Breuillet, Marcoussis, les Ulis et Gif-sur-Yvette.

DÉCLARATION DE NAISSANCE :

Mairie du lieu de naissance. Doit être fait dans les 5 jours suivant la naissance.

RECONNAISSANCE :

Possibilité de déclarer une grossesse avant la naissance, dans toutes les mairies.

BAPTÊME RÉPUBLICAIN OU PARRAINAGE :

Mairie de son domicile. La demande s'effectue uniquement sur rendez-vous auprès du service état civil de la mairie de Forges-les-Bains.

RECENSEMENT :

Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire dans la mairie de son domicile.

CHANGEMENT DE PRÉNOM :

Mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance.

FORMALITÉS EN VUE DU MARIAGE :

Mairie du domicile d'un des futurs époux. Attention, à faire au moins deux mois avant la date de mariage.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ :

Mairie de domicile



ÉLECTIONS ET INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

À 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies dans les délais, l'inscription est automatique. De même, l'inscription est automatique pour les Français qui obtiennent leur naturalisation. En dehors de ces deux situations, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire auprès de votre mairie.

LÉGALISATION DE SIGNATURE :

La légalisation de votre signature se fait obligatoirement en votre présence : vous devez signer au guichet devant l'agent.

ACHAT ET RENOUVELLEMENT DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE :

Tarif des concessions à Forges-les-Bains :
15 ans = 140€ / 30 ans = 300€ /
50 ans = 650€ (plus de renseignements sur www.forges-les-bains.fr)
Tarif d'une case de columbarium :
15 ans = 200€ / 30 ans = 400€

ATTESTATION DE DOMICILE :

Voici la liste des documents valables comme attestation de domicile : facture d'électricité, facture d'eau, facture de gaz, facture de téléphone, facture d'assurance habitation, etc.. Liste complète sur www.service-public.fr



Petite enfance et scolarité

PETITE ENFANCE

LES CRÈCHES INTERCOMMUNALES :

MULTI-ACCUEIL AU DOMAINE DE SOUCY

La structure accueille 40 enfants de 3 mois à 3 ans : 37 places en accueil régulier (type crèche) et 3 places en accueil occasionnel.

Contact

2/4 Rue du Mont Louvet Domaine de Soucy , 91640 Fontenay-lès-Briis
Tél : 01 69 27 12 41 | e.blanchais@cc-paysdelimours.fr

MULTI-ACCUEIL À GOMETZ-LA-VILLE

La structure accueille 35 enfants de 3 mois à 3 ans : 33 places en accueil régulier (type crèche) et 2 places en accueil occasionnel.

Contact

13 Route de Chartres à Gometz-la-Ville
Tél : 01 69 85 46 99
r.chottefatras@cc-paysdelimours.fr

LES ACCUEILS PARENTAUX :

L'ÎLE AUX ENFANTS

L'Île aux enfants est une crèche parentale qui accueille 22 enfants dès l'âge de 2 mois et demi jusqu'à la maternelle, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, à Briis-sous-Forges. Sa pédagogie est centrée sur le respect du rythme de l'enfant et de son autonomie ainsi que sur la découverte du monde.

Contact

Chemin des Aulnettes, 91640 Briis-sous-Forges
Tél : 01 64 90 15 10 | ileauxenfants91.com

LES OISILLONS

Pour tous les enfants de la CCPL. La structure accueille 20 enfants de 1 à 5 jours pas semaine de façon régulière ou occasionnelle. L'association propose un accueil des enfants de 15 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Contact

Place de la Commanderie à Boullay-les-Troux
Tél : 01 60 12 42 51 | creche-lesoisillons.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS :

Le LAEP vous accueille le lundi après-midi de 14h à 16h et le mercredi matin de 10h à 12h (hors vacances scolaires). Ce service proposé par la CCPL est un lieu d'échange, d'écoute et de conseil destiné aux enfants de moins de 6 ans et aux parents ou adultes référents, sous le regard attentif de deux professionnelles de la petite enfance.

Contact

1 Rue du Général Leclerc à Forges-Bains
Tél : 01 64 90 05 15
laep@cc-paysdelimours.fr

ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)S :

Pour obtenir la liste des assistant(e)s maternel(e)s de Forges-les-Bains, contactez le Relais Petite Enfance de la CCPL ou consultez la liste des assistant(e)s directement sur monenfant.fr



PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI) :

Rue du Saut-du-Loup,
91470 Limours
Tél : 01 60 82 29 53

RELAIS PETITE ENFANCE :

2/4 Rue du Mont Louvet Domaine de Soucy , 91640 Fontenay-lès-Briis
Tél : 01 64 90 65 67
rpe-libellule@cc-paysdelimours.fr

LES ÉCOLES



école élémentaire le Petit Muce

École maternelle Jean de la Fontaine

25 rue de la Villouvette, 91470 Forges-les-Bains
Tel : 01 64 91 04 69
Mail : 0911391t@ac-versailles.fr

Horaires : de 8h35/45 à 11h45 et de 13h20/30 à 16h30

École élémentaire Le Petit Muce

52 rue du Général Leclerc, 91470 Forges-les-Bains
Tél : 01 64 91 05 77
Mail : 0910336w@ac-versailles.fr

Horaires : de 8h35/45 à 11h45 et de 13h20/30 à 16h30



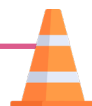
RÉNOVATION DES ÉCOLES :

L'école maternelle ainsi que l'école élémentaire ont été rénovées afin de proposer un meilleur accueil pour les élèves.

Les travaux de l'école maternelle se sont achevés durant l'été 2023, avec la création d'une salle de classe et d'un dortoir supplémentaire, l'extension de la cuisine et du réfectoire, un système de traitement d'air pour résoudre les problèmes de qualité d'air et la réfection des peintures et des sols pour une école refaite à neuf.

Les travaux de l'école élémentaire ont débuté en 2023 avec le changement des fenêtres extérieures et se poursuivent avec la création d'un nouveau restaurant scolaire et d'un accueil de loisirs puis de classes supplémentaires.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, visant à offrir un environnement plus agréable et plus fonctionnel pour les enfants, le personnel de notre commune et l'équipe enseignante.



Inscription scolaire - Pour une nouvelle inscription

La rentrée se prépare dès février ! N'oubliez pas d'effectuer cette démarche qui est nécessaire pour préparer l'accueil de votre enfant au sein de l'école.



Pour réaliser cette inscription, contactez le service scolaire par mail :

periscolaire@forges-les-bains.fr en indiquant :

- Nom et prénom des parents/responsables légaux - téléphone - adresse mail - adresse postale
- Nom et prénom de l'enfant - date de naissance - classe à la rentrée de septembre

Le portail famille

La municipalité vous propose d'accéder via internet à votre portail famille. Cet outil facilite les échanges entre le bureau périscolaire et les familles, en vous permettant :

- > de payer en ligne les factures
- > d'inscrire ou désinscrire son enfant aux services périscolaires
- > de visualiser les réservations en cours pour chaque enfant
- > de consulter et/ou modifier son compte famille, parents, enfants et coordonnées complètes

Si vous avez perdu votre identifiant et votre mot de passe, contactez le service périscolaire au 01 64 91 30 07 ou par mail periscolaire@forges-les-bains.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

52 rue du Général Leclerc, 91470
Forges-les-Bains
Tél : 01 64 91 30 07
periscolaire@forges-les-bains.fr

Accueil pré-scolaire pour les élèves
de maternelle : de 7h à 8h30

Accueil pré-scolaire pour les élèves
d'élémentaire : de 7h à 7h30 (au
niveau de la maternelle) puis de
7h30 à 8h30 en élémentaire

Accueil post-scolaire : de 16h30 à
19h

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) :

Tél : 01 64 91 30 07 ou
01 69 27 77 01
alsh@forges-les-bains.fr

Horaires :

- > accueil du matin de 7h30 à 9h30
- > départ possible à partir de 16h30
jusqu'à 19h.

L'ALSH accueille des enfants de
l'école maternelle. Des activités
variées y sont proposées ainsi que
des sorties.

L'inscription à l'ALSH de Forges-les-
Bains s'effectue par l'intermédiaire
du portail famille.

Les tarifs de l'ALSH sont calculés
selon le principe du « taux d'effort »
depuis le 1^{er} novembre 2023.

Centre de loisirs de Soucy

Il est ouvert aux enfants scolarisés à Forges-les-Bains en élémentaire et en maternelle. Les enfants en élémentaire doivent s'inscrire obligatoirement via la CCPL.

Contact

2/4 rue du Mont Louvet Domaine de Soucy, 91640 Fontenay-lès-Briis

Tél : 01 64 90 73 82

centredeloisirs@cc-paysdelimours.fr



Horaires des mercredis et pendant les vacances scolaires :

- > le matin de 7h30 à 9h
- > le soir, les parents peuvent récupérer leur(s) enfant(s) à partir de 16h30 jusqu'à 19h

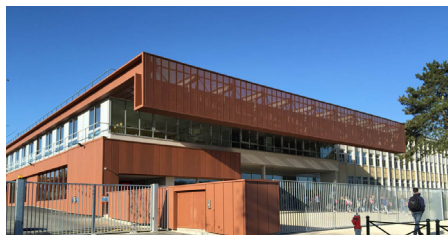
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

COLLÈGE MICHEL VIGNAUD, LIMOURS

Route d'Arpajon, 91470 Limours

Tél : 01 64 91 11 70

ce.0910028I@ac-versailles.fr



collège Michel Vignaud - Limours



lycée Jules Verne - Limours

LYCÉE JULES VERNE, LIMOURS

49 Route d'Arpajon, 91470 Limours

Tél : 01 64 91 60 30

ce.0911983I@ac-versailles.fr

PROF EXPRESS

N°1 du soutien scolaire en ligne

PROF'EXPRESS : LE SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE gratuit pour les Forgeois

Afin d'offrir à tous un accès au soutien scolaire, la commune a fait appel à la plate-forme en ligne « Prof Express » qui répond à l'exigence de l'équité de traitement de tous en proposant un service de professionnel **GRATUIT** pour toutes les familles, du CP à la terminale.

Pour s'inscrire, rien de plus simple !

Connectez-vous au portail web dédié à Forges-les-Bains et inscrivez-vous en créant votre compte parent et un compte élève pour chacun de vos enfants. Les différents services sont opérationnels dès réception d'un justificatif de domicile.

FORGES

**SOUTIEN SCOLAIRE
EN LIGNE PERSONNALISÉ**

- SANS FRAIS POUR LES HABITANTS
- 100% FINANCÉE PAR LA COMMUNE
- ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

PROFITEZ-EN !

www.soutienscolaire-forges-les-bains.com

SOLIDARITÉ



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

Établissement public municipal, il développe des actions de solidarité en direction des habitants les plus défavorisés et gère des services et des équipements destinés à répondre aux besoins d'accueil, de soutien et d'accompagnement dans le domaine de la petite-enfance, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Contact

9 rue du Docteur babin, 91470 Forges-les-Bains

Tél : 01 64 91 03 29

ccas@forges-les-bains.fr

LOGEMENTS SOCIAUX À FORGES-LES-BAINS :

Actuellement, il existe 27 logements sociaux à Forges-les-Bains.

Vous pouvez effectuer une demande de logement social en mairie ou en ligne www.service-public.fr. Les logements sociaux sont attribués en fonction des ressources et de la composition des ménages.

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES :

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence. C'est pourquoi, le CCAS de Forges-les-Bains est chargé de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées.

L'inscription sur le registre est opérée à tout moment en complétant le formulaire en ligne www.forges-les-bains.fr ou en contactant le CCAS.

L'ASSISTANTE SOCIALE :

Il est possible de prendre un rendez-vous auprès de la Maison Départementale des Solidarités des Ulis.

Contact

6 rue des Millepertuis, 91940 Les Ulis

Tél : 01 64 86 11 10

CARREFOUR DES SOLIDARITÉS | ÉPICERIE LOCALE :

Le Carrefour des Solidarités est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et de convivialité fonctionnant grâce à l'implication de bénévoles.

L'association apporte également une aide alimentaire à des familles venant des 14 communes de la CCPL et des communes hors CCPL.

Contact

3 rue du Bac, 91470 Limours

Tél : 01 64 91 26 38

www.carrefourdesolidarties91.org

LA COMMUNAUTÉ 360 | NUMÉRO VERT :

Numéro d'appui aux personnes en situation de handicap et aidants.

Contact

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Tél : 0 800 360 360 (service et appel gratuit)

OFFRES D'EMPLOI OU DE STAGE DE LA COMMUNE :

Retrouvez toutes les offres de la commune, du territoire et les aides pour l'emploi sur le site internet www.forges-les-bains.fr



SENIORS

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE :

La commune propose un service de portage de repas à domicile à l'attention des personnes à autonomie limitée (personnes âgées, personnes dépendantes...). Tous les jours, votre repas vous est livré chez vous par un employé communal.

Le tarif des repas dépend du barème fixé par le conseil municipal en fonction du quotient familial.

Vous pouvez contacter directement la mairie pour retirer le dossier d'inscription.

ANIMATION SENIORS :

Pour permettre à chacun de vivre pleinement sa retraite, la commune propose des activités et des loisirs tout au long de l'année.

Les guinguettes et thés dansants sont les principaux rendez-vous annuels des seniors. En décembre, un repas ou un colis assorti de bons produits du terroir est remis aux Forgeois âgés de plus de 66 ans.

LE SERVICE NORD OUEST AUTONOMIE (NOA) :

Le Service NOA assure l'accompagnement des personnes âgées, famille et entourage, de la prévention à la situation la plus complexe.

Soutenant les professionnels, il permet de favoriser le bien vieillir et le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans.

Contact

Tél : 01 69 80 59 72

noa@hpgm.fr

AIDANT CONNECT, POUR LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU NUMÉRIQUE :



Vous faites peut-être partie des treize millions de personnes qui ont des difficultés avec les outils du numérique ? Le service Aidant Connect est fait pour vous !

Les aidants accompagnent des usagers dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Vous voulez en savoir plus ? Contactez le 09 61 63 74 30

Uniquement sur rendez-vous.

GÉNÉRALE DES SERVICES :

L'Agence Générale des Services répond à tous vos besoins en services à la personne (prestations de confort : ménage, repassage, jardinage, bricolage, garde d'enfant et maintien à domicile des personnes âgées et des personnes porteuse de handicap : transport, aide à la toilette, livraison de course, aide au lever et au coucher, accompagnement...) Privilégiant des relations de proximité pour des interventions de qualité, leur équipe se mobilise quotidiennement pour vous faciliter la vie à travers une offre complète de prestations de services à domicile.

Contact

5 place du Général de Gaulle, 91470 Limours
Tél : 01 80 22 94 69



L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR) :

L'ADMR vous permet de conserver votre autonomie grâce à une offre de services modulables selon vos besoins. L'ADMR participe au maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible, favorise le bien-vivre chez elles, et veille au maintien du lien social.

Contact

11 place Charles de Gaulle, 91470 Limours
Tél : 01 64 91 11 84
admr.limours@wanadoo.fr

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) :

L'APA est une allocation favorisant une prise en charge adaptée aux besoins de toute personne en situation de perte d'autonomie liés à son état physique ou mental. Cette allocation permet de financer les aides techniques, les services d'aide à la personne favorisant leur autonomie dans les gestes quotidiens (toilette, déplacements, repas, courses, ménage...).

Les dossiers peuvent être retirés à la mairie de Forges-les-Bains ou en ligne, pour une demande d'APA ou d'Accompagnement À Domicile des Personnes Âgées (AADPA).

Pour en savoir plus rendez-vous sur
www.forges-les-bains.fr

MUTUELLE COMMUNALE

La commune souhaite améliorer les conditions d'accès à une

assurance complémentaire santé et proposer à tous ses habitants une offre de santé adaptée aux besoins spécifiques de chacun à des tarifs attractifs. Depuis le 1^{er} janvier 2024, vous pouvez adhérer aux services de la mutuelle communale Nuoma.



Qui peut en bénéficier ?

L'ensemble de la population qui réside à Forges-les-Bains peut bénéficier du dispositif.

À noter qu'il n'y a pas de limite d'âge, de questionnaire médical ou de délais de carences pour y adhérer.

Permanences de la mutuelle NUOMA

Vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur les avantages offerts par ce dispositif de mutuelle communale ?

Les conseillers de la mutuelle NUOMA sont à votre disposition pour vous renseigner et vous fournir une étude personnalisée lors de permanences à la mairie sur rendez-vous.



Pour plus de renseignements, contactez Nuoma mutuelle au 0 805 037 110 (appel gratuit).

PLAN CANICULE, personnes vulnérables, inscrivez-vous :



Vous êtes âgé(e) de plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap et/ou connaissez une personne dans cette situation ? Pensez au registre communal des personnes vulnérables, pour bénéficier d'un accompagnement proposé par le CCAS.

Jeunesse, sport, culture

L'ESCAPADE CULTURELLE

médiathèque et ludothèque

L'Escapade propose aux enfants et aux adultes de jouer et lire sur place. Des animations et expositions variées sont également proposées tout au long de l'année ainsi que des activités pendant les vacances scolaires.

Quatre espaces pour vous accueillir :

- > un espace dédié aux jeunes enfants
- > un espace « jeux de société »
- > un espace « multimédia » avec deux postes informatiques et une tablette interactive avec des jeux
- > un espace livres : romans, BD, science fiction, documentaires...



LE TROC DE ROMANS !

Échangez, partagez, donnez une nouvelle vie à vos romans et remplacez-les par des nouveaux !

Un livre récent donné pour un livre reçu.

RÉSERVATION DE LIVRES ET JEUX

A partir du 1^{er} janvier 2024, empruntez vos livres et jeux de société sur présentation de votre carte « Escapade culturelle ».

CHÈQUE CULTURE DE 30€ POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE LIMOURS

Les familles Forgeoise ayant un abonnement payant à la bibliothèque de Limours recevront sur demande, à partir de novembre 2024, un chèque culture d'une valeur de 30€. Un seul chèque culture par famille et par année sera délivré.



HORAIRES ET CONTACT :

Consultez les horaires de l'Escapade culturelle sur le site internet de la commune www.forges-les-bains.fr

> 38 rue de Vaux
Tél : 09 61 63 74 30
escapadeculturelle@forges-les-bains.fr



LE CENTRE SOCIO-CULTUREL

Le centre socio-culturel accueille de nombreux événements tout au long de l'année, organisés par la commune mais aussi par les associations.

Il est composé des salles Floréal et Messor, toutes les deux disponibles à la location.

> 6 rue de l'Église



théâtre « Impro In Love » - février 2024



soirée disco - janvier 2023



concert « Queen Killers » - septembre 2023

LE PARC DES THERMES



Lieu emblématique de la commune, le parc des Thermes possède un cadre naturel exceptionnel. Ce site offre une grande diversité de milieux par la présence du plan d'eau et de boisements anciens.

Le parc des Thermes accueille lui aussi de nombreux événements tel que l'emblématique fête des Thermes, mais aussi les marchés des producteurs et créateurs ou encore le marché de Noël.

Attention ! Le parc des Thermes est interdit aux chiens, même tenus en laisse.

> Rue du Docteur Babin (face à la mairie).

LE CLUB DES JEUNES

Le club des jeunes est ouvert tous les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires pour les jeunes de la 6^{ème} jusqu'à leur 17 ans.

[Contact](#)

> Parc des Thermes

Tél : 01 64 91 30 07

servicejeunesse@forges-les-bains

Tarif : 15€ l'année



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

GYMNASÉ ALICE MILLIAT

Il est ouvert tous les jours de 9h à 22h30, toute l'année sauf pendant les vacances de Noël, jours fériés et un mois en été. Ecoles, club des jeunes, accueil de loisirs, réseau d'assistants maternels, LAEP ainsi que les associations se partagent les créneaux, dans le respect des plannings et du règlement d'utilisation.

> [Rue Alice Milliat](#)

STADE MAURICE BUISSON

Le stade de Forges-les-Bains, tout comme le gymnase, est un lieu partagé par les différents acteurs de la commune aussi bien en journée, qu'en soirée ou le week-end.

> [Rue du Général Leclerc](#)

TERRAINS DE GOLF

Vous pouvez découvrir un parcours varié et naturel dans le cadre boisé et légèrement vallonné de la Haute Vallée de Chevreuse.

[Contact](#)

[Golf de Forges-les-Bains](#)

> [Rue de la Villouvette](#)

Tél : 01 64 91 48 18

infos@golf-forgeslesbains.com



TERRAIN DE TENNIS

Forges-les-Bains compte trois terrains de tennis. Ils sont occupés soit par l'association de tennis de Forges, soit par l'école élémentaire qui initie les élèves à la pratique de ce sport dès le CP.

> [3 impasse des Treilles](#)

PARCOURS SPORTIF

> [Parc des Thermes, rue du Docteur Babin](#)

Horaires d'ouverture du parc :

- été : de 9h à 19h

- hiver : de 9h à 17h

CITY PARK

Ce lieu est ouvert à tous et sans contraintes horaires. Le respect des utilisateurs reste néanmoins de rigueur.

> [Rue de la Villouvette](#)

ASSOCIATIONS

Avec plus de 40 associations, Forges-les-Bains dispose d'un tissu associatif dynamique qui contribue au quotidien à la vitalité de la commune. Sport, culture, loisir, solidarité, environnement... les bénévoles comme les adhérents s'investissent sur tous les terrains.

Consultez la liste des associations sur www.forges-les-bains.fr et sur le guide des associations mis à jour tous les ans.



ENVIRONNEMENT



DATES DE COLLECTE DES DÉCHETS

- > papiers et emballages : mardi matin
- > ordures ménagères : mercredi matin
- > déchets végétaux (de mars à décembre) : vendredi après-midi les semaines impaires.

Les contenants de déchets doivent être sortis à 18h au plus tôt la veille de la collecte et rentrés au plus tard le soir du jour de collecte.

La gestion des déchets à Forges-les Bains est gérée par le SIREDOM.

DEMANDE DE BAC JAUNE

Les demande de bac jaune sont à effectuer auprès du SIREDOM.

Complétez le formulaire en ligne sur siredom.com : vous avez la possibilité de demander une première dotation de bac jaune pour les emballages, mais aussi l'échange de votre bac actuel pour un modèle plus adapté à votre utilisation, ou encore, la réparation de votre bac ou de votre couvercle.

La 1^{er} dotation ou la réparation du bac ainsi que la livraison sont entièrement gratuites.

Contact

SIREDOM :

01 69 74 23 50 – collecte@siredom.com

LA COLLECTE À LA DEMANDE DES ENCOMBRANTS

Les 37 communes du Pays de Limours bénéficient de la collecte à la demande des encombrants.

Contact

Recyclerie du Gâtinais

Tél : 09 78 08 24 25

Tarif : 38€ par enlèvement dans la limite de 2m³

Gratuit une fois dans l'année pour les personnes de plus de 70 ans et pour les personnes handicapées.

Déchetterie

DÉCHETTERIE DE BRIIS-SOUS-FORGES

RD 152, direction Courson Monteloup,
91640 Briis-sous-Forges
Tél : 06 40 09 44 44

Horaires :

- du mercredi au vendredi de 10h à 12h
et de 13h à 17h45

- le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h45

> du 15 octobre au 31 mars, fermeture à 16h45.

- le dimanche et jour férié de 9h à 12h

Depuis le 1^{er} juillet 2024, le SIREDOM demande aux usagers des déchetteries de créer un compte en ligne afin d'obtenir un badge, justifier de votre habitation et suivre vos passages en déchetterie.



Les bornes d'apport volontaire à Forges-les-Bains

Qu'ils s'agissent d'emballages en verre, en carton, briques alimentaires, canette en métal ou de papier, aujourd'hui tous les emballages se trient ! Plusieurs bornes d'apports volontaires sont disponibles sur la commune de Forges-les-Bains pour vous permettre de trier au mieux vos déchets.

- > Rue de la châtaigneraie
- > Parking Église
- > Rue de Launay
- > Rue de l'Alouetterie
- > Malassis - Allée des Pins
- > Bois d'Ardeau - Route de Machery
- > Rue de Villouvette
- > Chardonnet - Rue de Bellevue
- > Ardillières - Place



Le compostage

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et aux objectifs de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, le tri des bio déchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

Les élus du SIREDOM ont acté la construction d'une unité de tri des bio déchets en Essonne.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet du SIREDOM

www.siredom.com ou par téléphone 01 69 74 23 50

ATELIERS COMPOSTAGES AVEC LA CCPL

La CCPL organise des ateliers compostages afin de poursuivre la sensibilisation des habitants au tri à la source des biodéchets et de les équiper en composteurs.

> Pour vous inscrire et réserver un composteur, envoyer un mail :

environnement@cc-paysdelimours.fr



VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER DE VOS VÊTEMENTS ? FAITES UN DON À LA CROIX ROUGE !

Faire un don de vêtements à la Croix Rouge vous permet de venir en aide à des millions de personnes qui n'ont pas les moyens de se vêtir correctement.

Les vêtements seront utilisés de deux façons :

- redistributions vers les personnes les plus démunies
- vente à petits prix au sein de leur boutiques

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dépôts sauvages

La commune s'est engagée dans une lutte sans relâche contre les dépôts sauvages qui enlaidissent nos rues et chemins et ont des conséquences sanitaires néfastes à court et long terme (pollutions, rongeurs, maladies...). Il est **strictement** interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage. Ces actes sont lourdement sanctionnés, les auteurs de ces dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 15 000€.

Nuisances sonores



Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être **sanctionnés** dès qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- > par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...)
- > par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- > par un animal (abolements...)

La circulation des engins à moteurs est **interdite** sur les chemins ruraux non bitumés de la commune (arrêté municipal du 16/11/2004) à l'exclusion des engins à vocation d'entretien, agricole ou forestière.

Le feu

Il est **strictement interdit** de brûler des ordures ménagères dans son jardin sous peine d'amende et comme les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers, il est également interdit de les brûler dans son jardin.

Fumées incommodantes, odeurs tenaces, danger d'incendie... La belle saison est propice au barbecue avec ses désagréments de fumée, d'odeurs, de dangers. Être vigilant de l'orientation du vent, de l'emplacement par rapport aux limites séparatrices et une communication respectueuse est l'assurance de bons rapports de voisinage.

L'entretien des trottoirs

Même si le trottoir appartient le plus souvent à la commune, il revient à chaque habitant, propriétaire ou locataire, d'assurer l'entretien de sa partie du trottoir. Pour les copropriétés, l'entretien du trottoir situé devant l'immeuble incombe au syndic de la propriété. L'entretien du trottoir comprend :

- > le nettoyage des feuilles mortes et détritiques
- > le désherbage
- > le dégagement de la neige ou du verglas
- > l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.



Le stationnement et la vitesse en agglomération

Bloquer le passage des piétons en stationnant son véhicule (voiture, moto ou vélo) sur un trottoir ou encore stationner sa voiture sur les passages piétons, devant les bornes incendie, sur les places handicapées sans disposer des droits, devant les arrêts de bus, bandes ou pistes cyclables est jugé abusif. Cela est sanctionné par des contraventions dont le montant peut s'élever de **35€ à 135€**.

En agglomération, le code de la route prévoit une limitation de la vitesse à 50km/h. Certaines portions de la commune sont limitées à 30km/h, dans le cadre d'une zone 30, et notamment aux abords des écoles. En agglomération, un excès de vitesse de moins de 20km/h est passible d'une amende de **135€** et du retrait d'un point sur le permis de conduire.

Déjection canine

Les déjections canines sur la voie publique et dans les espaces verts représentent une véritable nuisance visuelle et olfactive et détériorent le cadre de vie de la population. Tout contrevenant est passible d'une amende de **35€**.



LES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX

Agrandissement, installation d'une clôture, ravalement de façade... Avant de vous lancer dans des travaux, vous devez demander une autorisation en mairie. Tout projet d'extension, de modification d'aspect extérieur ou de création est soumis au Plan Local d'Urbanisme.

Avant d'entamer vos démarches de travaux, nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec le service urbanisme le plus tôt possible pour lui faire part de votre projet et bénéficier d'un accompagnement. Ensemble respectons ces quelques règles.



SERVICE URBANISME :

Tél : 01 64 91 61 30
urbanisme@forges-les-bains.fr

SÉCURITÉ

Vidéo protection

Depuis juin 2023, la vidéo protection est active sur la commune.

Une cinquantaine de caméras sont installées à Forges-les-Bains. Ces caméras assurent la sécurité aux entrées et sorties de la commune, mais également aux abords des écoles et des endroits publics.

Opération tranquillité vacances

Durant les vacances scolaires, la gendarmerie de Limours s'associe à cette opération destinée à lutter contre les cambriolages. Les gendarmes organisent des patrouilles de surveillance des domiciles des personnes ayant signalé leur absence, afin de vérifier l'intégrité des dispositifs de fermeture et, éventuellement, de prendre contact avec le voisinage. Pour bénéficier de ce service gratuit contactez la gendarmerie de Limours.

HÉBERGEMENTS

La villa Rochette | Séminaires d'entreprise, réceptions et chambres d'hôtes

Située dans une demeure de caractère du début du 19^{ème} siècle, chargée d'histoire et au style contemporain, la villa Rochette vous accueille pour vos séminaires, vos réceptions privées, ou pour un séjour en chambre d'hôte.

[Contact](#)

13 rue d'Adélaïau, 91470 Forges-les-Bains
Tél : 09 84 14 16 56
contact@lavillarochette.fr



La villa Rochette

La ferme de Chardonnet

Gîte le Petit Muce

Le gîte est situé au sein de la ferme familiale, à la sortie du hameau de Chardonnet avec une vue dégagée sur le paysage entre champs, prairie et forêt.

[Contact](#)

2 bis rue Saint-Jean, 91470 Forges-les-Bains
Tél : 06 14 36 39 42

LOCATION DE SALLES

Salle Floréal

6 rue de l'Église, 91470 Forges-les-Bains

Capacité : 90 personnes maximum

Tarifs de location :

- habitants et associations de Forges : 700€
- habitants et associations extérieurs à Forges : 850€

Salle Messidor

6 rue de l'Église, 91470 Forges-les-Bains

Capacité : 238 personnes maximum

Tarifs de location :

- habitants et associations de Forges : 950€
- habitants et associations extérieurs à Forges : 1 100€



Pour réserver la salle Floréal ou la salle Messidor complétez le formulaire en ligne sur www.forges-les-bains.fr ou envoyer un mail à reservations@forges-les-bains.fr

La ferme d'Adélaïau

Située dans une grande ferme, la ferme d'Adélaïau vous propose plusieurs salles de réception pour vos événements.

[Contact](#)

8 rue de Launay, 91470 Forges-les-Bains
Tél : 01 64 91 29 63
[Facebook](#) : Ferme d'Adélaïau

Forges-les-Bains pratique

LES TRANSPORTS

Les lignes de bus



LES LIGNES SCOLAIRES DESSERVANT FORGES-LES-BAINS

- Ligne 39-28-C : Forges-les-Bains <> Collège Jean Monnet Briis-sous-Forges
- Ligne 39-28-F : Limours <> Collège Jean Monnet Briis-sous-Forges
- Ligne 39-29-2 : Limours <> Collège Michel Vignaud Limours
- Ligne 39-29-3 : Briis-sous-Forges Collège Jean Monnet <> Limours Collège Michel Vignaud
- Ligne 39-29-4 : Forges-les-Bains <> Limours Collège Michel Vignaud
- Ligne 39-30-A : Bruyère-le-Châtel <> Limours Lycée Jules Verne
- Ligne 39-30-B : Limours <> Limours Lycée Jules Verne
- Ligne 39-30-C : St-Arnoult-en-Yvelines <> Limours collège Michel Vignaud et lycée Jules Verne

Ces lignes ne circulent pas les dimanches et jours fériés, elles fonctionnent uniquement en période scolaire.

- Ligne 62 : Angervillier <> Dourdan via Limours Collège Michel Vignaud et Lycée Jules Verne
- Ligne 39-07 : Bullion <> Orsay via Malassis et Limours Monument
- Ligne 39-18 : Limours Monument <> Arpajon via la Gare autoroutière de Briis-sous-Forges
- Ligne 39-38 : Angervilliers <> Gare Autoroutière de Briis-sous-Forges

TAD – Transport À la Demande

Vous pouvez réserver votre trajet jusqu'à la dernière minute :

- via l'application TàD Île de France Mobilités
- via le site internet www.tad.idfmobilites.fr, accessible 7j/7 24h/24
- par téléphone au 09 70 80 96 63, de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jour fériés)

PAM – Pour Aider à la Mobilité

Le service PAM (Pour Aider à la Mobilité) est un service public de transport à la demande qui a pour but de faciliter les déplacements en Ile-de-France des personnes à mobilité réduite, en situation de handicap ou dépendantes.

Ce service disponible 7j/7, de 6h à minuit (et 2h du matin le vendredi et le samedi à Paris) nécessite une réservation d'au moins 48 heures à l'avance pour les demandes ponctuelles.

Pour en savoir plus :

www.iledefrance-mobilite.fr ou appelez le 0 800 00 18 18

GARE AUTOROUTIÈRE DE BRIIS-SOUS-FORGES :

Elle permet l'accès aux lignes Express d'Ile de France Mobilité qui circulent sur l'autoroute A10 afin de rejoindre rapidement Massy, la zone de Courtaboeuf, Dourdan et Orsay.

Express 91.02, 91.03 et 91.04

Contact bus :

Savac - Chevreuse :

Tél : 01 30 52 45 00

www.savac.fr

Transdev -

Rambouillet :

Tél : 01 34 57 57 57

Francilitté Ouest Essonne :

Tél : 01 64 94 55 45 / 01 64 94 17 83

COMMUNICATION ET INFORMATIONS

LE SITE INTERNET

Regroupant toutes les informations et toute l'actualité de la commune, www.forges-les-bains.fr comprend également une rubrique agenda consacrée aux événements de Forges-les-Bains. Le site permet également d'effectuer différentes formalités administratives (état civil, réservation de salles...).

LA PAGE FACEBOOK

Retrouvez la commune sur la page Facebook « Forges-les-Bains »

LE COMPTE INSTAGRAM

Abonnez-vous pour suivre l'actualité de votre commune sur @villedeforgeslesbains

FORGES SUR L'APPLICATION MOBILE ILLIWAP

L'application Illiwap vous permet de suivre l'actualité de la commune et d'envoyer des signalements afin d'informer de l'existence d'un problème au sein de l'espace public. Abonnez-vous à la station « Mairie de Forges-les-Bains ». Disponible gratuitement sur l'Apple store et Google play.



LE PETIT FORGEOIS

La magazine municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres trois fois par an. Vous pouvez également le retrouver en ligne sur le site internet.



Retrouvez tous les numéros du « Petit forgeois » sur www.forges-les-bains.fr

LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

Des panneaux d'affichages sont présents dans toute la commune, ainsi que dans les différents hameaux.

LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

La municipalité vous donne rendez-vous tous les ans pour échanger sur la vie de votre quartier et discuter des projets de la commune.

LA NEWSLETTER

Pour suivre toute l'actualité de la mairie de Forges-les-Bains, abonnez-vous à la lettre d'information électronique ! Pour vous inscrire, renseignez votre adresse mail sur la page d'accueil du site internet « Restons connectés », ou scannez le QR code ci-dessous.

Suivez Forges sur les réseaux sociaux !



NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE DE LIMOURS

52 rue de Marcoussis, 91470
Limours
Tél : 17 00 01 64 91 00 30

CASERNE DE POMPIERS

8 rue de la Brelandière,
91470 Limours
Tél : 18

EAU OUEST ESSONNE

24 rue du Général Leclerc,
91470 Forges-les-Bains
Tél : 01 64 59 05 59
abonneeauouestessonne.fr

SYNDICAT DE L'ORGE

163, route de Fleury
91172 Viry-Chatillon
Tél : 08 05 29 20 90
info@syndicatdelorge.f

PRÉFECTURE

Boulevard de France
TSA 51101, 91010 Evry-
Courcouronnes Cedex
Tél : 01 69 91 91 91

SOUS-PRÉFECTURE

Avenue du Général de Gaulle,
91120 Palaiseau
Tél : 01 69 91 91 91

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ESSONNE

5 rue du Facteur Cheval,
91000 Evry-Courcouronnes
Tél : 01 84 90 36 46

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES DE L'ESSONNE

7 rue de la Mare Neuve,
91080 Evry-Courcouronnes
Tél : 0 810 25 91 10

ENGIE (GAZ DE FRANCE)

Tél : 09 69 39 99 93
Dépannage gaz 7j/7, 24h24
0 800 473 333

ENEDIS (EDF)

Tél : 0 970 831 970
Dépannage électricité :
0 972 675 0+ n° du
département

SUEZ

6 rue de la Guyonnerie,
91440 Bures-sur-Yvette
Tél : 01 69 18 26 00
Urgences 24h/24 : 0 977
401 142

CENTRE DES IMPÔTS DE PALAISEAU SUD-OUEST

3 rue Émile Zola, 91120
Palaiseau
Tél : 01 69 31 83 00

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

Boulevard de France, 91000
Evry-Courcouronnes
Tél : 01 60 91 91 91

TRIBUNAL DE PROXIMITÉ

Place de la Victoire, 91120
Palaiseau
Tél : 01 60 14 00 80

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EVRY-COURCOURONNES

9 rue des Mazières, 91000
Evry-Courcouronnes
Tél : 01 60 76 78 00

BARREAU DE L'ESSONNE - ORDRE DES AVOCATS

Palais de Justice, 1 rue des
Mazières, 91000 Evry
Tél : 01 60 77 55 51

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DDCS)

5/7 rue François Truffaut,
91080 Courcouronnes
Tél : 01 69 87 30 00

CHAMBRE DES NOTAIRES D'ESSONNE

14 rue des douze Apôtres,
91000 Evry-Courcouronnes
Tél : 01 60 78 01 27

PHARMACIES

PHARMACIE DES THERMES

5 place de l'Eglise, 91470 Forges-les-Bains
Tél : 01 69 91 11 24
contact@pharmacie-thermes.com

PHARMACIE DE GARDE

Consultez la pharmacie de garde la plus proche sur iledefrance.ars.sante.fr/trouver-la-pharmacie-de-garde-la-plus-proche-monpharmacien ou contactez la gendarmerie au 17.

MAISON DE SANTÉ

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE LE JARIEL

1 place du Général Leclerc,
91470 Forges-les-Bains



La maison de santé pluridisciplinaire Le Jariel

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Ida CHAREUNPHOL

Maison de santé
Tél : 01 64 91 18 93

Sabrina HLAVACEK

Maison de santé
Tél : 01 64 95 79 81

Grâce ISLA Y ORTIZ

Maison de santé
Tél : 01 64 91 21 59

Laurent RUGGIU

Maison de santé
Tél : 01 64 91 14 79

INFIRMIERS

Laurence AYACHI

Maison de santé
Tél : 01 64 90 82 73

Laëtitia LECOQ

Maison de santé
Tél : 01 64 90 82 73

Sandra MESNAGE

Maison de santé
Tél : 01 64 90 82 73

CHIRURGIEN/DENTISTE

Audrey HESSE

Maison de santé
Tél : 01 64 91 46 30

MÉDECINS SPÉCIALISTES

- OSTÉOPATHE

Alix BRAEM

20 rue la Châtaigneraie,
91470 Forges-les-Bains

Camille BRETON

64 rue du Général Leclerc,
91470 Forges-les-Bains

- ORTHOPHONISTE

Élodie CZAINSKI

5 rue du Docteur Babin

Marie-Laure GUILBOT

66 Rue du Général Leclerc,
91470 Forges-les-Bains

- PÉDICURE PODOLOGUE
Alexia JEAN-MARIE-FLORE
Maison de santé
Tél : 01 64 90 54 55

- PSYCHOLOGUE
Sandrine BREFORT
Maison de santé
Tél : 06 87 82 60 53

- PSYCHOTÉRAPEUTE
Aurore GUERIN-PALIS
5 rue du Docteur Babin

- SAGE-FEMME
Salha CHATTI
Maison de santé
Tél : 06 07 72 50 56

- TABACOLOGUE
Fabrice CHERUEL
Maison de santé
Tél : 06 30 11 98 54

**MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES**

Maud BOUILLON
66 rue du Général Leclerc
Tél : 01 64 91 45 98

Thierry GUILBOT
66 rue du Général Leclerc
Tél : 01 64 91 45 98

Hélène ROTH
66 rue du Général Leclerc
Tél : 01 64 91 45 98

Marie WÜTHRICH
66 rue du Général Leclerc
Tél : 01 64 91 45 98



AUTRES SERVICES DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

GOMETZ AMBULANCE
359 rue de Chartres, 91400 Gometz-la-Ville
Tél : 01 69 07 81 35

CENTRE DE RADIOLOGIE DE LIMOURS
4 boulevard du Général Leclerc, 91470
Limours
Tél : 01 64 91 44 00

**LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE -
LIMOURS - CERBALLIANCE**
20 rue de Chartres, 91470 Limours
Tél : 01 64 91 04 55

**CABINET DE RADIOLOGIE ET
D'ÉCHOGRAPHIE - OLYMPE IMAGERIE**
6 place Brad Wiesse, 91410 Dourdan
Tél : 01 84 00 07 30

**LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE -
BLIGNY - CERBALLIANCE**
Centre hospitalier de Bligny, Rue de Bligny,
91640 Briis-sous-Forges
Tél : 01 69 26 31 11

CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL DE BLIGNY
Rue de Bligny, 91640 Briis-sous-Forges
Tél : 01 69 26 30 00

INSTITUT HOSPITALIER JACQUES CARTIER
6 avenue du Noyer Lambert, 91300 Massy
Tél : 01 60 13 60 60

MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
35 boulevard Dubreuil, 91400 Orsay
Tél : 01 64 46 91 91

HÔPITAL PARIS-SACLAY
1 parvis de l'Hôpital, 91400 Orsay
Tél : 01 69 15 91 91

CENTRE HOSPITALIER D'ARPAJON
18 avenue de Verdun, 91290 Arpajon
Tél : 01 64 92 92 92

CENTRE HOSPITALIER DE DOURDAN
2 rue du Potelet, 91410 Dourdan
Tél : 01 60 81 58 58

CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY
4 place du Général Leclerc, 91400 Orsay
Tél : 01 69 29 75 75



NUMÉROS D'URGENCES

POMPIER

Tél : 18

GENDARMERIE

Tél : 17

SAMU

Tél : 112

ACCUEIL SANS-ABRI

Tél : 115

CENTRE DÉPARTEMENTALE DES APPELS D'URGENCES

Tél : 15 ou 112

CENTRE ANTIPOISON (PARIS)

Tél : 01 40 05 48 48

SOS MÉDECINS

Tél : 0 826 889 191

ENFANTS EN DANGER

Tél : 119

SIDA INFO SERVICE

Tél : 0 800 840 800

DROGUES INFO SERVICE

Tél : 0 800 231 313

SOS VICTIMES

Tél : 0 884 284 637

VIOLENCES FEMMES INFO

Tél : 39 19

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

Tél : 39 77

SOS AMITIÉ

Tél : 01 42 96 26 26

URGENCE VÉTÉRINAIRE

Tél : 31 15

LES DÉFIBRILLATEURS

Les Défibrillateurs Automatisés Externe (DAE) sont un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Comment utiliser un défibrillateur ?

Un défibrillateur est conçu pour être utilisé par n'importe qui, même sans avoir suivi de formation aux premiers secours. Il est tout de même préférable de se former pour apprendre à l'utiliser. Il existe de nombreux modèles de défibrillateurs.

Certains s'allument seuls lors de l'ouverture, d'autres doivent être allumés grâce à un bouton. Certains délivrent le choc seul tandis que d'autres demandent au sauveteur d'appuyer sur le bouton. Dans tous les cas, le défibrillateur donne des instructions à l'oral sur la marche à suivre. Il est très important de suivre les instructions du défibrillateur car l'ordre de celles-ci peut varier d'un modèle à l'autre.



Où trouver des défibrillateurs à Forges-les-Bains ?

- Centre socio-culturel
- École élémentaire « le Petit Muce »
- École maternelle « Jean de la Fontaine »
- Stade « Maurice Buisson »
- Gymnase « Alice Milliat »



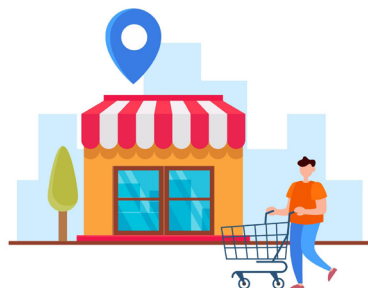
COMMERCES & ARTISANS

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE :

Une boutique est mise à disposition par la commune pour les commerçants et artisans qui souhaitent vendre leurs produits.

Consultez le programme des commerçants présents sur forges-les-bains.fr

Contact : 6 rue de l'Église
communication@forges-les-bains.fr
Tél : 01 64 91 03 29



AUTO-ÉCOLE

Start'in Conduite

[Contact](#)

2 rue du Docteur Babin
Tél : 09 50 90 50 73 OU 07 49 49 79 00
startinconduite@gmail.com
startinconduite.com
Facebook : Start'in Conduite
Instagram : @start.in.conduite

BEAUTÉ - BIEN-ÊTRE

Liloo Bien-Être

Institut de beauté nature et bio. Espace boutique et idées cadeaux.
Rendez-vous sur planity.com

[Contact](#)

1 rue du Docteur Babin
Tél : 06 87 66 71 22
liloobienetre@liloobienetre.fr
www.liloobienetre.fr
Facebook : Liloo Bien Etre
Instagram : @liloobienetre



OUVERTURE PROCHAINE !

Boulangerie
> 3 rue du Docteur Babin

COIFFURE

Créatif Coiffure

[Contact](#)

4 rue du Pré de la Barrière
Tél : 01 64 91 51 69
Facebook : Créa'tif coiffure

IMMOBILIER

Agence Immobilière Guy Hoquet

[Contact](#)

5 rue du Docteur Babin
Tél : 01 64 91 12 54
forges@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com/agence-immobiliere/forges-les-bains

JARDINERIE

Chez Maria De Smet

[Contact](#)

D 152 Ferme de Pivot
Tél : 01 64 91 13 77
Facebook : Chez Maria de Smet

PRODUCTEURS LOCAUX

Benoît Petruzzella - Apiculteur

Apiculteur, producteur de miel. Récoltant en Haute Vallée de Chevreuse

[Contact](#)

10 rue des Mares, hameau de Chardonnet

Tél : 06 76 27 71 77

ben.petruzzella@gmail.com

La Ferme de Chardonnet

La Ferme de Chardonnet est une exploitation agricole céréalière de 110 hectares convertie en agriculture biologique. Elle comporte également une activité annexe de pension de chevaux « Les écuries de Chardonnet »

[Contact](#)

> 2 bis rue Saint-Jean

Tél : 06 14 36 39 42

www.lafermedechardonnet.fr

Facebook : La ferme de Chardonnet

Instagram : @lafermedechardonnet

Consultez la liste complète des artisans et professionnels sur www.forges-les-bains.fr

RESTAURATION

Bar/tabac Brasserie du Château

[Contact](#)

2 rue du Pré de la Barrière

Tél : 06 76 23 63 62

Facebook : Brasserie du Château forges les bains

Red Market

Restauration rapide

[Contact](#)

7 rue de l'Eglise

Tél : 09 83 41 16 23

Restaurant « L'Arôme »

Cuisine maison et produits de saison | traiteur | Lounge

[Contact](#)

17 rue du Docteur Babin

Tél : 01 64 90 88 59

larome.flb@gmail.com

Restaurant du Golf

[Contact](#)

1 rue de la Villouvette

Tél : 01 64 91 48 18

asgolf.forges@gmail.com

www.as-golf-forgeslesbains.fr

FOOD-TRUCKS

HOME SWEET BOWLS

Poké bowls, bô-bun, nems, gyosas, panna cotta, brownie...

Tous les lundis de 18h30 à 21h

Place du Général Leclerc

Tél. : 07 83 09 96 37

LE BLÉ NOIR

Vente à emporter de crêpes bretonnes

Place du Général Leclerc

Le 1^{er} et le 3^{ème} mardi soir du mois

CÔME CHEZ MAMIE GALETTE

Crêpes et galettes au savoir-faire 100% breton !

Tous les deuxièmes jeudis du mois de 17h à 20h

Place du Général Leclerc

LE KIOSQUE À PIZZA

8 pizzas préparés par un restaurant italien.

Bar du Château, rue du Pré de la Barrière,

Disponible 7j/7, 24h/24

LES MEYER BRETZELS

Bretzels, burgers, navettes et malicettes.

Place du Général Leclerc

Tous les vendredis de 18h à 21h

Tél. : 06 17 96 75 77 / 06 63 91 74 83

L'OTTIMA PIZZA

Artisan pizzaiolo, cuisson au feu de bois

Place du Général Leclerc

Tous les samedis de 19h à 22h

Tél : 07 60 44 41 35





LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché de Forges-les-Bains est un lieu de convivialité qui contribue au dynamisme économique de la commune. Installé sur la place de l'Église, **il a lieu tous les samedis matins, de 8h à 13h**. Il vous propose une offre variée, alimentaire et non-alimentaire, au plus près de votre domicile.

Retrouvez toutes les semaines la liste des commerçants présents sur le marché sur www.forges-les-bains.fr, Facebook et Illiwap.

LE MARCHÉ RECHERCHE DE NOUVEAUX COMMERÇANTS !



Vous êtes commerçant, producteur, artisan et vous recherchez un emplacement afin de développer votre activité ? La commune recherche de nouvelles offres pour répondre aux attentes des Forgeois. Les places sont disponibles sur le marché hebdomadaire de Forges-les-Bains, en fonction de vos besoins et de votre activité.

Plus d'informations par mail : mairie@forges-les-bains.fr

Temps forts

Le Téléthon – janvier

Forges-les-Bains se mobilise pour le Téléthon, une initiative caritative visant à soutenir la recherche médicale et à aider les personnes atteintes de maladies génétiques rares.

Tous les ans la commune organise une soirée à thème au profit du Téléthon dont les bénéfices sont entièrement reversés à l'association.



La saint-patrick – mars

La commune vous propose de fêter la célèbre fête irlandaise, la saint-patrick, au parc des Thermes. L'occasion de se retrouver et de faire la fête, de danser, de chanter... !

Des concerts sont organisés dans le parc où vous pouvez également profiter des food-trucks présents sur place.



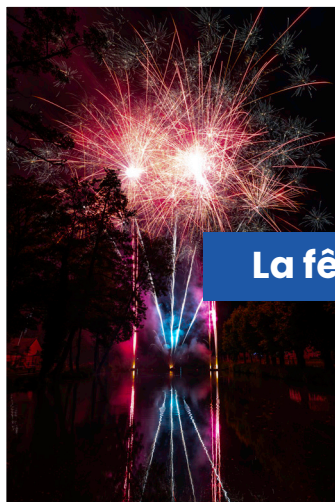
Le marché de producteurs

La commune organise, plusieurs fois dans l'année, « le marché de producteurs et créateurs ». C'est l'occasion de venir découvrir les producteurs et artisans locaux de la commune et ses environs. Idées cadeaux, décorations, alimentaires... vous y trouverez tout le nécessaire !



DEVENEZ BÉNÉVOLES

Forgeoise, Forgeois ! Venez participez aux événements de la commune en tant que bénévole. Contactez communication@forges-les-bains.fr



La fête des Thermes – juin

La traditionnelle fête des Thermes réunit de nombreux visiteurs en plein cœur du parc des Thermes. Une soirée où l'on se réunit pour fêter l'été et les vacances, tous ensemble, en musique avec un DJ et sans oublier la retraite aux flambeaux autour du plan d'eau suivi du magnifique feu d'artifice !

Le forum des associations – septembre

Danse ou dessin ? Guitare ou randonnée ? Participant ou bénévole ? Pour choisir son ou ses loisir(s) et son engagement, ou pas, il y a le forum des associations organisé tous les ans en septembre.

Un apprentissage, une découverte... une activité sportive, culturelle, solidaire ou de loisir, les nombreuses associations forgeoise sont présentes pour vous accueillir et vous renseigner !



Brocante – septembre

Des placards qui explosent de jouets premier âge conservés alors que votre petit dernier mesure 1 mètre 80, des vêtements en bon état, des livres à ne plus savoir qu'en faire... il est temps de passer à l'action ! La brocante, c'est aussi l'opportunité de participer à la vie locale en faisant mieux connaissance avec vos voisins.



Forges rose – octobre



La commune de Forges-les-Bains participe à l'opération Octobre Rose pour réunir des fonds destinés à promouvoir le dépistage du cancer du sein, en partenariat avec la Ligue contre le cancer de l'Essonne.

Objectifs : lutter contre le plus fréquent des cancers féminins, soutenir les malades et leurs familles, sensibiliser au dépistage régulier et récolter des fonds.

Une course et une marche (au choix) de 5 à 7km sont organisées en octobre, au parc des Thermes.

Pas de chrono ! En famille, entre amis, entre collègues ou entre voisins, on se rassemble tous pour une cause commune.

La fête de la châtaigne – octobre

La fête de la châtaigne est l'occasion de venir s'amuser en famille. La commune travaille toute l'année pour vous offrir une journée magique pleine de surprises et de bonne humeur.



Le marché de Noël – décembre

Chalets en bois, sapins illuminés, guirlandes scintillantes, vin chaud et parfums d'épices... la magie de Noël opère sur le marché de Forges ! Le marché de Noël est organisé tous les ans en décembre dans le parc des Thermes, pendant un week-end. Au programme, producteurs et créateurs locaux vous proposent des idées cadeaux, des gourmandises... de quoi (se) faire plaisir pour les fêtes de fin d'année ! Des animations pour les petits et grands sont organisées tout le week-end.



Le plan de la commune au format poche !



Disponible à l'accueil de la
mairie, à l'Escapde culturelle,
à l'agence postale et dans
vos commerces.



FORGES
les bains